

QUAND LES ÉCOLES PARTICIPENT À LA VIE DE LA COMMUNE

CONSEIL DES ENFANTS DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT – PRIMAIRE



Voilà près de 10 ans que la commune d'Anderlecht se met à l'écoute de ses jeunes citoyens. Le Conseil des enfants se compose d'élèves néerlandophones de 5e primaire de la commune. Il se réunit chaque mois pour débattre de thèmes environnementaux qui touchent les enfants. En 2014-2015, c'est sur « la nature en jeu » que portent les échanges entre la douzaine de jeunes membres.

Les jeunes Conseillers en action... Plutôt attentifs, non ?

Créé en 2006, le Conseil des enfants est ouvert à toutes les écoles primaires néerlandophones de la commune d'Anderlecht. Des représentants de chaque établissement souhaitant participer se réunissent tout au long de l'année. Ensemble, ils débattent de divers sujets qui les touchent et défendent leurs intérêts. Chaque année, un thème est choisi afin de guider les échanges. Ont déjà été traités : la mobilité, les déchets, la verdurisation, le climat, l'eau, l'alimentation, la propreté. Une petite quinzaine d'écoles participe habituellement, tous réseaux confondus.

SERIEUX COMME LES GRANDS...

Les réunions du Conseil n'ont pas pour seul but de parler autour d'une table. Elles visent à ce que les écoles représentées passent à l'action.

Pour commencer, un agent communal explique le projet et son déroulement à chaque école participante.

Ensuite, les élèves élisent, dans chaque établissement, un de leurs pairs comme délégué. Ce dernier participera à plusieurs activités encadrées par l'ASBL GoodPlanet.

Ensuite, les réunions mensuelles du Conseil commencent. À la première, on explore le thème de l'année. Quels sont exactement les problèmes et les possibilités ? Qu'est-ce que cela signifie pour le voisinage ou l'école ? Lors de la séance suivante, les délégués planchent sur des solutions avec deux mots d'ordre : positivisme et créativité.

Puis, les délégués expliquent à leur classe, rapport à l'appui, ce qu'ils ont fait au Conseil (ex : discussion sur l'Échelle de Landsink, réalisation d'une *mind map* sur la propreté). Et ils confient chaque mois une mission à leurs camarades (ex : réaliser une enquête sur la propreté dans l'école, débattre au sujet des déchets). La classe doit avoir accompli cette mission pour la prochaine réunion du Conseil des enfants. Grâce à ce partage, environ 230 élèves sont sensibilisés au thème annuel.

Ces démarches débouchent ensuite sur des recommandations concrètes destinées à l'échevin de la Jeunesse et de l'Enseignement, qui concernent tant l'espace public communal que les écoles. L'Échevin étudie les propositions, puis donne son feedback aux jeunes conseillers. De cette réflexion découlera notamment le thème de l'année suivante.

Présentation du Conseil

La commune d'Anderlecht a créé un Conseil néerlandophone des enfants pour se mettre à l'écoute de la jeunesse et, surtout, tenir compte de son avis.

En faisant véritablement participer les enfants à la vie de la commune, l'administration d'Anderlecht prouve que leur vision du monde, leur ressenti, la façon dont ils envisagent l'avenir, a de l'importance.

... L'AMUSEMENT EN PLUS !

« Mes camarades de classe m'ont élue », raconte Morgane. « Je dois venir défendre leurs idées et demain, je leur ferai rapport en classe. » Si le sérieux est de rigueur, l'amusement est aussi au programme :

- Chaque année, le thème s'accompagne d'une chanson thématique et d'activités ludiques.
- En avril, les délégués partent en excursion. De la promenade dans le quartier à la visite d'une entreprise locale, tout est possible. Les enfants prennent sur leur temps libre pour participer à ces activités mais ils ne le regrettent pas. Sohaïb raconte : « On fait la connaissance de plein d'autres enfants. Aujourd'hui, j'ai découvert des tas de lieux dont je n'avais jamais entendu parler. »
- En mai, le Conseil rédige ses recommandations et les transmet à l'échevin lors de la Journée des enfants. Les délégués sont alors récompensés pour leur travail avec des ateliers ludiques et d'autres activités amusantes.



Tout passe mieux avec des jeux et en chanson.

DES EFFETS CONCRETS

Suite aux recommandations du Conseil des enfants en 2011 et 2012, la commune a décidé de développer un logo identifiant « l'école la plus propre ». Le label a été attribué aux écoles ayant participé en 2013 et ayant satisfait à certains critères de propreté.

S'ENGAGER SELON SES POSSIBILITÉS

En matière d'éducation à la nature et à l'environnement, il est possible de s'impliquer de façon plus ou moins intensive.

On peut commencer par s'informer et sensibiliser sa communauté.

Puis, pour passer de la théorie à la pratique, on peut agir. Toutes les actions, modestes ou ambitieuses, donnent lieu à des évolutions intéressantes.

Quelques recommandations remarquables au fil des ans

- Remplacer systématiquement les conduites d'eau lorsqu'une école est rénovée. But : améliorer le goût de l'eau du robinet pour inciter les enfants à la boire (2010, thème des déchets).
- Créer un Parlement bruxellois des enfants pour le climat. But : élargir le débat aux autres communes (2012, thème du climat).
- Organiser des cours de cuisine pour les parents. But : découvrir les légumes locaux, de saison, oubliés. Découvrir aussi – pour mieux les comprendre – les habitudes culturelles des camarades via leurs habitudes alimentaires (2013, thème de l'alimentation durable).
- Faire en sorte que les gens puissent à nouveau nager dans l'eau des ruisseaux, étangs et rivières. But : sensibiliser à l'intérêt de maintenir ces eaux propres (2014, thème de la propreté).

Enfin, on peut participer politiquement parlant, c'est-à-dire contribuer à l'effort civique et jouer sur l'influence politique. Dans ce cas, les enfants, les jeunes et les parents font partie du processus de changement. Cela ne veut pas dire qu'ils peuvent tout révolutionner en un tournemain mais cette démarche amène souvent des améliorations structurelles qui

comptent. Et c'est sans parler de l'énorme apport pédagogique d'une telle expérience !



De nouvelles rencontres créent de belles collaborations.

INFO

- Conseil des enfants, 1070 Anderlecht
- Responsable du projet : Bram Vandenbroucke (Responsable Service Enseignement)
- Contact : 02 558 08 31
- Encadrement : Kelly De Leuze (GoodPlanet Belgium - kelly@goodplanet.be)
- Info : <http://www.anderlecht.be/onderwijs-en-vorming/kinderraad>